



Prêt immobilier accepté puis refusé

Par **bubu_old**, le **20/06/2007** à **21:43**

Bonjour,

Moi et mon amie avons un projet de construction de maison. Courant Avril, nous consultons plusieurs banques pour un crédit immobilier et c' est finalement notre banque et un conseiller X qui nous fait la proposition la plus interressante le 09/05/07. Ce même jour, nous transmettons donc certaines pièces constitutives du dossier, nous remplissons également un dossier pour l' assurance du prêt avec un organisme partenaire de la banque. Mi-mai, nous recevons une lettre de l' assurance nous détaillant l' échéancier des cotisations, le premier prélèvement devant avoir lieu le 30 juin.

Début du juin, nous transmettons les derniers éléments constitutifs du dossier à un conseiller Y (le conseiller X ayant démissionné), il nous assure qu' il s' occupe de tout et qu' il nous recontacte dès que tout est prêt. Nous reprenons contact avec lui à la mi-juin et il nous annonce que le dossier a été "mal suivi" par le conseiller X, que le taux sur lequel on était tombé d' accord n' a jamais été accepté par sa direction, il nous propose de repartir à zéro mais pas au même condition bien entendu.

Je reconsulte donc les autres établissements bancaires mais les taux ne sont également plus les mêmes qu' au mois d' avril.

Puis-je obliger l' établissement bancaire à me prêter de l' argent au taux convenu sachant que je n' ai pas signé de contrat de prêt mais que j' ai par contre souscrit à un contrat d' assurance dont tout les éléments du prêt (montant emprunté, durée, montant des mensualités) ont été fournis par la banque ??

Merci